

Réceptionniste d'hôtel (en collaboration avec Bruxelles Formation métiers urbains) (5094)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous rêvez de travailler dans un environnement international, dans une fonction en contact permanent avec la clientèle ?

Vous avez une présentation irréprochable et vous disposez d'une véritable aisance pour jongler d'une langue à l'autre,

Objectif et Contenu

Programme

- Connaissance de l'hôtel et du métier
- Attitude : communication avec la clientèle
- Langues : néerlandais et anglais
- Utilisation des logiciels de gestion hôtelière
- Présentation et image personnelle
- Stage en hôtellerie
- Préparation à la recherche d'emploi

Déroulement :

4 mois de formation qualifiante dont 2 mois de stage en entreprise

Certification(s) visée(s) Attestation de formation professionnelle

Type de formation [Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

Organisation

Durée 4 mois (dont 2 mois de stage)
Horaire temps plein
Début Fin janvier 2021 / une fois par an
Coût Gratuit -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

- Connaissance en anglais et néerlandais. Avant de vous rendre à la séance d'information, vous devez passer un test d'anglais et de néerlandais dans une antenne d'Actiris ou prendre rendez-vous à l'espace Langues d'Actiris (Avenue de l'Astronomie, 14 - 3ème étage à 1210 Bruxelles.)
- Connaissances de base de l'outil informatique
- Vouloir travailler dans le secteur Hôtelier.

Attention : Si vous êtes inscrit au VDAB ou au Forem, vous devez apporter votre demande de mobilité interrégionale le jour de la séance d'information. Pour plus d'informations, veuillez contacter le centre.

Intéressé(e) ?

Que faire

Obligation de participer à une séance d'information:

Prochaines séances le mardi 14 et jeudi 16 janvier (9h à 12h)

Inscription obligatoire préalable.

Sur place (rue de l'Agrafe 70 à Anderlecht) ou par e-mail via le site [internet](http://www.horecabepro.be/) (<http://www.horecabepro.be/>) (www.horecabepro.be).

Le jour de la séance d'information vous devez avoir le document d'Actiris reprenant vos résultats de tests de langue en néerlandais et en anglais + votre attestation d'inscription comme demandeur d'emploi. (voir les Prérequis)

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires prenez contact avec le centre.

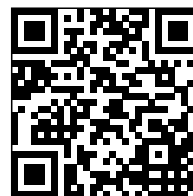
Remarques

Cette formation est organisée en collaboration avec Bruxelles Formation (BF métiers urbains)

–

c/form. QL240000

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/5094>



Horeca Be Pro - Centre de référence professionnelle du secteur Horeca

rue de l'Agrafe 70 - 1070 Anderlecht

02 550 00 10

bepro@horeca.be - <https://horecaformabepro.be/>